

Fatima le 07 mai 2015

Commission Charbonneau

Objet : demande de témoignage

Madame, monsieur

À votre demande, voici ma version des allégations auxquels j'ai été associées, lors des témoignages (témoin A) à l'enquête de la Commission Charbonneau au printemps 2014.

Lors de la campagne électorale de 2008, j'ai été contacté à la fin d'une journée de travail (vers 16h55) par madame Nancy Arbour, organisatrice de la campagne électorale de mon frère Germain Chevarie, pour la rencontrer au local du parti libéral. À ma grande surprise, Monsieur [REDACTED] était présent au local lors de mon arrivée sur les lieux. À noter que je ne faisais pas parti du comité de campagne électorale de mon frère, candidat libéral à cette élection, donc je ne connaissais absolument rien du budget alloué pour sa campagne électorale.

Lors de cette rencontre, il y avait madame Nancy Arbour et monsieur [REDACTED] qui a lui-même lancé l'idée d'un sondage, selon lui, pouvait aider le candidat, dans ce cas-ci Germain Chevarie, advenant le cas où le sondage s'avérait concluant. Toutefois monsieur [REDACTED] n'a jamais fait allusion à quoi que ce soit concernant le financement de ce sondage lors de cette rencontre avec moi et madame Arbour. On m'a demandé mon avis concernant la réalisation d'un sondage maison (ce qui est légal), concernant les intentions de vote aux Iles. Je leurs ai répondu que : ' c'était un couteau à deux tranchants et que si le candidat était en avance c'était bien, mais par contre s'il n'était pas en avance, ça pouvait lui nuire'. Je leurs ai dit que c'était une décision du comité électoral du même genre que l'utilisation de dépliants, de pancartes ou autre. Cette rencontre a duré tout au plus 5 à 10 minutes.

Jusqu'aux témoignages de la Commission Charbonneau, je n'avais aucune idée du financement de ce sondage. Comme tout le monde c'est par les médias que j'ai appris que le tout avait coûté 5 000\$. Lors d'une entrevue à la radio communautaire locale CFIM, la firme qui a réalisé ce sondage (Gemini), a témoigné qu'elle avait réalisé un sondage non dirigé lors de la campagne électorale, à la demande « du témoin A » (selon l'appellation de la Commission Charbonneau).

De plus on nous a informés que la firme avait eu beaucoup de difficulté à se faire rembourser le montant de l'étude après les élections (on parle de 2 à 3 mois selon les dires).

En ce qui me concerne, j'ai également été rencontré à ce sujet par les enquêteurs de la Sureté du Québec en juin 2014, chez-moi. Pour toute autre information n'hésitez pas à communiquer avec moi.

P.S : Je joins à cette lettre la copie de deux communiqués de presse qui ont été émis lors des révélations me concernant à la Commission Charbonneau.

Roger Chevarie

